

Présents : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel, M. Laval

Excusés : M. Duvert, Mme Petit

1. RPQS eau et assainissement (délibération n°15)

M. Laval explique que si Véolia a pu baisser son prix c'est que la pression lors de la mise en concurrence a dû être forte.

M. Gressier insiste sur le fait que lors de travaux d'assainissement, nous sommes confrontés au désamiantage des enrobés.

Un rappel est fait du transfert de la compétence à l'EPT.

Mme Durand demande si nous avons constaté une baisse des subventions AESN. Il est répondu que ce n'est pas le cas.

M. Laval explique que sur la question de la qualité l'analyse n'est pas sérieuse. On ne mesure pas les bons indicateurs. Quid des métaux lourds, des pesticides, etc. ?

M. Barugel demande si la mise en séparatif de la rue de Paris sera réalisée. Il est répondu que les travaux sont planifiés et que cela reste une voie départementale.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Abstention : M. Laval

2. RPQS déchets ménagers (délibération n°16)

M. Gressier évoque le problème du ramassage des déchets verts. Trois ramassages supplémentaires seront réalisés cette année en novembre.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Abstention : M. Laval

3. Rapports d'activités (délibération n°17)

Un débat s'engage sur le rattachement de la prestation de collecte des marchés à la compétence transférée à l'EPT.

Une discussion a lieu sur le marché de la place du 8 mai et spécifiquement son attractivité.

M. Laval fait remarquer que la déchetterie de St Denis est fermée. Il serait donc bon de corriger le dernier guide du tri.

M. Laval explique que c'est ERDF qui lui a demandé de faire son relevé de compteur alors que c'est EDF. Il s'interroge car c'est normalement EDF qui le demande.

M. Laval explique qu'Autolib n'a pas eu d'effet sur le report modal. L'Ademe a fait une étude : dans la durée de vie d'un véhicule électrique urbain, le bilan Carbone est négatif sans compter certaines ressources rares qui sont utilisées comme le lithium.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Abstention : M. Laval

4. Cout à la tonne

Unanimité

5. Modification du PLU n°5

M. Laval observe qu'il y a des fautes d'orthographe dans les noms des personnes qui ont mis des remarques ce qui n'est pas très sérieux.

Il ne comprend par contre pas le périmètre d'étude sur Gallieni. Il considère que c'est une atteinte exorbitante. Ce n'est par contre pas cumulable dans le temps avec le périmètre de 2 ans.

Il demande une clarification sur les marchés passés pour les évolutions du PLU.

Il est répondu que :

- La modification n°5 du PLU : un bureau d'étude a été choisi après mise en concurrence et nous avons rendu compte de ce marché en conseil municipal du 16 décembre 2014
- La déclaration de projet « Essilor » qui a emporté la mise en compatibilité du PLU n'a pas donné lieu à un accompagnement de la commune. Il n'y a donc pas eu de marché. Par ailleurs cela n'a pas été numéroté car ce n'est pas une procédure de modification.
- L'AAPC qui a été identifié par M. Laval sur Internet est un appel d'offre lancée en début d'année pour choisir un cabinet capable d'assister la commune dans le cadre d'une révision. Les offres n'étaient pas de qualité. Nous avons donc abandonné la procédure.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Abstention : M. Laval

6. Révision du PLU

M. Laval dit comprendre les raisons de la révision mais regrette le peu de place donné à la concertation.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Abstention : M. Laval

7. VEFA école Essilor

M. Laval demande la réponse de Cogedim à l'autorité environnementale qui a été mis à disposition du public. M. Gressier répond par l'affirmative.

M. Laval s'interroge sur une entrée séparée pour les logements sociaux dans le programme Essilor.

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Ouanounou, M. Kaddani, Mme Durand, M. Barugel/Contre : M. Laval

8. Convention d'occupation du parvis

Pour : M. Gressier, Mme Cona, M. Kaddani, Mme Durand/Abstention : M. Laval

9. Convention de partenariat avec le Syctom

Unanimité.